

FO vous informe!!	Taux PRO/PRO... Taux en baisse : Toute cette attente pour si peu! Pour certains agents, ce sera encore du « sur-place » pour le prochain triennal et beaucoup d'agents resteront en vain en attente de promotions !
--------------------------	--

Après plusieurs mois d'attente et le report des CAP d'automne et de celles de début de printemps, le ministère vient enfin de publier les taux promus /promouvables (Arrêté du 8 juin 2018). Ils sont bien inférieurs aux taux présentés par l'administration lors de la réunion d'octobre 2017 !

FO conteste ces taux et vous dit pourquoi :

→ **Pour la filière Administrative :**

- **Catégorie C (adjoints administratifs) : Une misère pour la catégorie C !**

Le nombre des promouvables a fortement augmenté suite à la fusion des grades de catégorie C, alors que le taux de promotion au dernier grade vient de chuter.

Pour ces agents, seul le taux 2018 est connu ! Qu'en sera-t-il pour 2019 et 2020 ? Si on se fie à l'évolution des autres corps, il n'y a pas à se faire d'illusions : c'est la baisse assurée !

- **Catégorie B (secrétaires administratifs) : une bouchée de pain pour les SA!!**
Dernier grade, avec un tel taux, faut-il encore espérer l'atteindre ? !!

- **Catégorie A (attachés) : une inquiétude pour les attachés !!**
Les taux officiels ne sont pas encore publiés.

→ **Pour la filière FR : les agents ne sont pas épargnés!!**

La diversité des métiers de cette filière, mérite aussi d'avoir une reconnaissance professionnelle. Le maintien des taux aurait été une première réponse...D'autant que l'indemnitaire proposé par le ministère, décroche encore plus cette filière de la filière administrative.

- **Pour les ATFR :** même remarque que pour les adjoints administratifs. Le taux est encore plus bas pour le passage au dernier grade !
- **Pour les TFR :** il y aura une baisse régulière sur le triennal.
- **Pour les IE :** Même s'il n'y a plus de goulot d'étranglement entre la 1ere classe et la hors classe, pour les collègues, c'est un très mauvais message. Le passage dans le 2^e grade va être rendu plus difficile !
- **Pour les IR :** Il y aura une baisse régulière pour le passage en HC, alors que le vivier s'élargit par le passage rendu possible par liste d'aptitude.

→ **Pour les ATEA :**

Ils sont les grands oubliés !! Alors que cela ne coûte rien au MAA. La décentralisation les a «tuer».

Ci-joint l'Arrêté du 8 juin 2018 fixant les taux de promotion dans les corps du ministère de l'agriculture et de l'alimentation pour les années 2018, 2019 et 2020

COMMENTAIRES FO

FO rappelle que l'objectif premier d'Action Publique 2022 est bien de faire des milliards d'euros d'économie sur le dos du service public et donc forcément d'en réduire la voilure ! Les restrictions budgétaires se sont imposées ! Les taux sont à la baisse, stagnants au mieux !

Pour **FO**, la reconnaissance professionnelle se traduit aussi par une promotion, ces nouveaux taux ne seront pas en mesure de répondre favorablement aux agents. Les derniers grades de chaque corps seront très courtisés, hélas la «cote d'amour» y aura toute sa place. Les agents seront mis à rude épreuve avec l'ouverture d'une concurrence acharnée.

Une déception, mais aussi un risque de désenchantement et de désengagement des agents!!

La baisse de ces taux est un premier signe du démantèlement du statut de la fonction publique.

FO n'accepte pas ces taux et s'est fortement opposée à l'administration lors des dernières CAP. Après PPCR qui enferme les agents dans leurs corps en rendant moins rapide la progression en bas de l'échelle de B pour certains agents promus de C en B, voilà maintenant la baisse du taux qui ralentira encore la promotion des agents !

FO se bat et continuera de se battre pour :

- des taux raisonnables, permettant de promouvoir les agents à la hauteur de leur engagement
- le maintien des CAP nationales.

FO restera vigilante!!

FO encore plus proche de vous !!

Contactez nous : foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr

